

## DEMANDE DE REMISE D'AUDITION

Dossier no : \_\_\_\_\_

Partie poursuivante : Cour municipale de la Ville de Saint-Hyacinthe

Partie défenderesse : \_\_\_\_\_

### DEMANDE DE REMISE

(Article 29 du Règlement des cours municipales, C-72.01, r. 1)

Je désire obtenir une remise puisque je ne pourrai être présente le \_\_\_\_\_ pour l'audition de ma cause prévue à la cour municipale au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Hyacinthe à \_\_\_\_\_.

### MISES EN GARDE

Je suis conscient(e) que :

- La partie poursuivante peut contester ma demande et que **c'est le juge qui décidera** s'il accorde la remise :
- Les délais entre la date prévue pour l'audition et la nouvelle date obtenue par la présentation de cette demande de remise me seront imputables.
- Peu importe que ma demande soit accordée ou pas, **des frais additionnels seront ajoutés;**
- Si ma demande est rejetée, **le procès pourrait avoir lieu en mon absence et je pourrais être jugé par défaut.**

Signé à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

No téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

La présente demande doit être transmise à la Cour municipale au plus tard trois (3) jours avant la date prévue pour l'audition. Par courriel : [cour-municipale@ville.st-hyacinthe.qc.ca](mailto:cour-municipale@ville.st-hyacinthe.qc.ca) / Télécopieur : 450 778-8395 ou à nos bureaux. Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec la cour municipale au 450 778-8319.